



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



NOTE D'ORIENTATION

INTÉGRER LE FUTUR AU PRÉSENT

La démocratie du futur, l'intelligence artificielle et les parlements

Contexte

De multiples forces mondiales de changements interdépendants perturbent actuellement notre monde, présentant des défis complexes qui nécessitent des paradigmes, des cadres d'analyse et des méthodologies appropriés pour y faire face. Pour s'orienter efficacement dans de tels contextes, il est nécessaire de disposer de capacités et de compétences d'anticipation. Ces dernières années, le concept de gouvernance anticipative a fait l'objet d'une attention particulière en tant que moyen pour les sociétés d'encadrer, de définir et de prendre des décisions, et de prendre des mesures de manière proactive qui intègrent explicitement l'avenir dans le présent d'une manière intelligente, créative et évolutive. Si les définitions, les approches et les méthodologies peuvent varier, l'idée centrale demeure : l'intégration d'une analyse fondée sur la littérature des futurs permet de proposer des alternatives, d'élargir les choix, de saisir les opportunités et de minimiser les menaces.

Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour intégrer la gouvernance anticipative à l'ensemble de l'architecture de gouvernance parlementaire, en orientant le contrôle des politiques et des législations ainsi que les processus décisionnels. Ils peuvent également assurer l'institutionnalisation de ce type de gouvernance par des mesures visant à bâtir et à renforcer une culture fondée sur des capacités et compétences anticipatives afin d'"utiliser le futur" de multiples manières en fonction des contextes et des objectifs (la prospective stratégique étant l'une d'entre elles).

L'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et sa relation avec la démocratie est une tendance clé de plus en plus importante pour les parlements et ceux qui y travaillent. L'IA présente de nombreuses facettes. L'un des aspects à prendre en compte est celui des défis posés à la réglementation. Un autre est le potentiel d'intégration de l'IA dans les tâches du parlement, afin de renforcer son efficacité, d'améliorer les processus décisionnels et de permettre l'innovation. Des préoccupations subsistent toutefois autour d'une série de questions, y compris, mais sans s'y limiter, la transparence, la désinformation et la manipulation, ainsi que la vie privée. Compte tenu de ces complexités, il est impératif que les parlements organisent des débats approfondis et nuancés sur l'IA et les autres technologies, ainsi que sur leur impact sur la société et leur lien avec la démocratie.

Le Parlement de l'Uruguay, en coopération avec l'Union interparlementaire (UIP), est très heureux d'accueillir le deuxième Sommet mondial des commissions du futur, qui se tiendra à Montevideo (Uruguay) du 25 au 27 septembre 2023. Le Sommet vise à poursuivre la voie ouverte par la Finlande lors du premier Sommet mondial, tenu à Helsinki, où les parlementaires participant avaient reconnu qu'il était fondamental d'intégrer l'avenir dans les processus décisionnels. Face aux défis mondiaux, l'idée que le dialogue interparlementaire permet de mieux reconnaître les défis émergents et les intérêts communs fait l'unanimité. Un tel dialogue offre une possibilité unique de coopération et d'échange de connaissances pour, à terme, mieux répondre aux complexités et aux incertitudes.

Le Sommet mondial des commissions du futur est un événement essentiel du monde parlementaire, qui met l'accent sur le rôle critique des parlements et des pratiques parlementaires anticipatives dans la gouvernance. Il favorise la collaboration, l'échange de connaissances et le développement de nouvelles aptitudes et compétences liées à "l'utilisation de l'avenir" dans le présent, en vue d'affiner les processus décisionnels face aux complexités, aux incertitudes, aux ambiguïtés et aux nouveautés. Le Sommet est également propice à l'établissement de réseaux entre les commissions parlementaires du futur, susceptibles d'apporter des contributions importantes au "Sommet de l'avenir" de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2024.

Visée et objectifs

Le Sommet, qui a pour thème *Intégrer le futur au présent*, se penchera sur les interactions entre les parlements d'aujourd'hui, la démocratie de demain et l'IA. Ce thème sera l'occasion de réfléchir et d'échanger des vues sur les défis que l'IA et d'autres technologies posent à la démocratie, aux processus décisionnels et à l'anticipation responsable.

L'objectif est de passer en revue les critères pouvant renforcer la démocratie dans un monde hybride où se côtoient les technologies analogiques et numériques. Ce contexte inédit présente des défis, des risques et des opportunités qui imposent aux parlements d'utiliser des cadres anticipatifs, interdisciplinaires et complexes, en faisant preuve de créativité, d'intelligence collective et de réflexion profonde.

Le Sommet vise à aller au-delà de l'aspect primaire des dangers et des promesses de l'IA – un sujet clivant qui tend à polariser les débats. L'IA a le potentiel de transformer de nombreux aspects de la société, y compris nos modalités de travail, nos modes de communication et nos processus décisionnels. Il est donc important de bien comprendre ce que ces évolutions impliquent pour les institutions et les valeurs démocratiques, ainsi que pour les droits de l'homme et la justice sociale. En abordant ces questions de manière réfléchie et globale, les participants au Sommet examineront et identifieront les politiques et les pratiques permettant de tirer parti de l'IA tout en réduisant au minimum ses conséquences néfastes sur les personnes et la société dans son ensemble.

Il s'agit d'explorer de nouveaux moyens de relever les défis que l'IA et d'autres technologies émergentes posent à la démocratie. L'objectif est de contribuer de manière significative aux nouveaux débats qui naissent de la transformation numérique et de la modélisation algorithmique, entre autres, et d'identifier de nouveaux moyens d'exploiter le potentiel de transformation de ces technologies, tout en défendant et en protégeant les principes de la démocratie.

En abordant ces questions, le Sommet permettra également de nourrir une réflexion sur les besoins et les changements qui s'imposent dans les parlements, afin de mieux anticiper l'avenir et de l'intégrer dans leurs travaux au quotidien.

Méthodologie

Le Sommet s'appuiera sur une approche de type recherche-apprentissage-action. Les participants prendront part à des discussions de groupe et à des ateliers pour produire des connaissances et des actions collectives. Chaque atelier s'appuiera sur une discussion en plénière avec des experts.

Pour soutenir la construction d'un savoir collectif et "l'utilisation de l'avenir", les experts définiront et faciliteront ensemble le processus, en veillant à ce que l'environnement soit propice aux interactions et aux échanges entre les participants.

Participants

Le Sommet est ouvert à **tous les parlementaires et personnel parlementaire** des parlements nationaux, qu'ils utilisent déjà systématiquement la notion d'avenir dans leurs travaux ou qu'ils souhaitent mettre en œuvre cette approche. Les parlements sont invités à nommer une délégation composée d'un maximum de quatre parlementaires et membres de personnel parlementaire. Les parlements sont encouragés à envoyer des délégations respectant l'égalité homme-femme, à y inclure des parlementaires de divers courants politiques et, si possible, des jeunes parlementaires.

Langues

La langue du Sommet est l'espagnol. Un service d'interprétation simultanée en anglais, français et arabe sera proposé.

Modalités d'inscription

Veillez vous inscrire en ligne pour le 31 août 2023 sur les sites suivants :

parlamento.gub.uy/documentos-generales/1211/2023 et <https://www.ipu.org/events/current-and-future-events>